

# Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 22/03/2024

Excusés : HAZENDONK Karen (pouvoir à DONNARY Denis), DOTTE Thierry (pouvoir à Didier VANDERF), Delphine GIBON (pouvoir à JUGIEAU Patrice), Gaëlle JAN (pouvoir à Laëtitia JHANJEE)

Secrétaire de séance : Marie-Françoise FILLEUL

La séance est ouverte à 20h30.

## 1. Présentation des projets de budgets primitifs 2024

Monsieur le Maire présente les ébauches des budgets 2024 général et assainissement.

## 2. Repas du 08 Mai

Le repas sera préparé par le restaurant Le Carabaz. Les conseillers passeront inviter toutes les personnes de plus de 65 ans en résidence principale sur la commune. Pour les accompagnants, le repas sera de 32 € par personne.

## 3. Vente terrain communal

Monsieur le Maire informe le Conseil que la Société le Patrimoine Charentais représentée par Monsieur BODY Fabrice (ancien propriétaire du golf de la Prèze) souhaite acquérir les parcelles situées derrière le lotissement des mines afin d'y aménager des lots de terrains constructibles viabilisés. La superficie totale est de 6 952 m<sup>2</sup>. Après négociation, le prix proposé est de 4 € le m<sup>2</sup> soit 27 808 €. Le conseil valide.

## 4. Frairie

Elle se déroulera le week-end du 29 et 30 juin. Prévu : fête foraine, repas et feu d'artifice, groupe musical « Cartouche », vide grenier le dimanche...

## 5. Préparation bureau de vote élections Européennes du 09 juin 2024

Rappel : les élections européennes se tiendront le 9 juin 2024 – Bureau de vote dans la salle des fêtes.

Permanences :

8h – 11h	DONNARY Denis – SINAASAPPEL Reinier – JHANJEE Laëtitia
11h – 14h	BARDOULAT Eric – COUROUBLE Pascale – VANDERF Didier
14h – 17h	HARTZ Vincent – DOTTE Thierry – HAZENDONK Karen
17h – 20h	JUGIEAU Patrice – GIBON Delphine – JAN Gaëlle

## AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

**RAPPEL : L'inscription sur les listes électorales de la mairie N'EST PAS AUTOMATIQUE. Vous devez vous-mêmes en faire la démarche. Vous pouvez vous inscrire en ligne ou vous rendre à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.**

## 6. Numérotation d'une maison

Une maison va être construite prochainement sur les parcelles B 964 et B 966. Il convient d'attribuer une adresse à cette construction. Le conseil décide d'attribuer l'adresse 5 Bis Route du Triangle.

## 7. Questions diverses

La séance est levée à 23h30.

